

PROCES-VERBAL DE RESULTATS

Élections des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard du corps des Attachés d'Administration de l'Etat

SCRUTIN DU 08 DECEMBRE 2022

Réunion du 08 décembre 2022

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 décembre 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, au rectorat de l'académie de NORMANDIE (site de CAEN), proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président :	MM	KHELALI	China
Secrétaire :	M.	TURQUER	Fabien
Secrétaire suppléant :	M.	MIALON	Jean-Baptiste

Délégués de listes :

1. Délégué FO	MM	DIARRA	Sérigue
2. Délégué FSU	M.	FERRETTE	François
3. Délégué A&I UNSA	MM	VAILLANT	Magali

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre de sièges à pourvoir	2
Nombre d'électeurs inscrits	544
Nombre de votants	385
Nombre de bulletins blancs / nuls	30
Nombre de suffrages valablement exprimés	355

Listes en présence :

	Nombre de suffrages obtenus
FO	23
A&I UNSA	273
FSU	59

C. Calcul du nombre de sièges par organisation

Etape 1 : Calcul du quotient électoral (QE) :

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Quotient électoral (QE)

177,5

Étape 2 : Répartition des sièges suivant le QE :

	Nombre de sièges obtenus (=suffrages obtenus/QE)
FO	0,13
A&I UNSA	1,54
FSU	0,33

0 siège(s)
1 siège(s)
0 siège(s)

Nombres de sièges pourvus selon la règle du QE : 1,00
Nombres de sièges restant à pourvoir : 1,00

Étape 3 : Répartition des sièges selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 2

	Moyenne pour ce siège (=nb de suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)
FO	23,00
UNSA A&I	136,50
FSU	59,00

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant ce siège est : UNSA A&I

RESULTATS FINAUX :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition (étape 2 + 3)
FO	0,00
A&I UNSA	2,00
FSU	0,00

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	M. BLIN Philippe -A et I-UNSA
	Mme FLODERER Helene -A et I-UNSA
Suppléants	Mme LEFRANC Anne Laure -A et I-UNSA
	M. MARTIN Renaud -A et I-UNSA

E. Observations

F. Emargements

Président :	MM	KHELALI	China	
Secrétaire :	M.	TURQUER	Fabien	
Secrétaire suppléant :	M.	MIALON	Jean-Baptiste	

Délégués de listes, membres du bureau :

Délégué FO Suppléant	M	PREEL	Jean Marc	
Délégué FSU	M.	FERRETTE	François	
Délégué A&I UNSA	MM	VAILLANT	Magali	



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA
408

CAPA des AAE de l'académie de Normandie

RÉSULTATS				du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	544	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	3
B. Nombre de votants	B =	385		Nombre de sièges à pourvoir	P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	30		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	355		$G = \frac{D}{P} = \frac{355}{2} = 177,50$	

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient. $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	23	0				0
A&I UNSA Pour aujourd'hui et demain	A et I-UNSA	273	1	1 ^{er} - 136,50			2
SNASUB-FSU - Engagé.es pour les personnels !	FSU	59	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
JAICANT Jorga Li	Déléguée de liste	
FERRIETTE Thomas	Délégué de liste supportant	
PREEL Jean Marc	Délégué mandataire FNEC-FP	
KHRAÏI Chino	Président	
TURQUER Fabien	Secrétaire	
RIALON Jean-Baptiste	Secrétaire	

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

